école supérieure de l'éducation
nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Livret d'accueil

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Sommaire

Généralités **3**

Déplacements **4**

Si vous arrivez par le train : 4
Si vous arrivez par avion : 4
Si vous arrivez en voiture : 4
Pour le retour 4

Accueil dans les locaux **5**

Horaires d'ouverture de l'école 5
Accueil 5
Bagagerie – casiers 5
Distributeurs de boissons et monnayeur 5
Téléphone 5
Wifi 5
Reprographie de documents 5

Hébergement **6**

L'hébergement à la résidence de l' ESENESR 6
Téléphone de chambre : mode d'emploi 6
Sécurité 6
Chambres 6
L'hébergement à l'hôtel 6

Restauration **7**

Horaires d'ouverture du restaurant administratif : 7

Cafétéria **7**

Contraintes de la vie en commun **7**

Sécurité **8**

Sécurité incendie 8
Sécurité intrusion 8
Plan Vigipirate 8
Infirmerie 8

Développement durable **8**

Plan d'accès à l'ESENESR **9**

Généralités

Pendant les périodes de regroupement, l'école supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR) organisera votre accueil dans les conditions précisées dans ce livret, pour vous permettre de bénéficier au mieux de la formation proposée.

Pour cette formation, vous êtes affecté(e) dans une académie qui constitue votre résidence administrative. Cette académie est chargée d'assurer la gestion de votre dossier administratif et financier (salaire et indemnités, prestations familiales, indemnités de déplacement au sein de l'académie et éventuellement frais de changement de résidence).

Lors de vos périodes de présence à l'ESENESR, donc hors de votre résidence, vos frais seront pris en charge par l'administration de la façon suivante :

- frais de transport, par les services académiques : une invitation sur laquelle figurent les 3 semaines ESENESR de la période de positionnement institutionnel vous sera envoyée à votre adresse professionnelle ainsi qu'aux services académiques qui établiront les ordres de mission correspondants et prendront en charge les frais de transport, sur la base d'un aller-retour par semaine de regroupement ;
- l'ESENESR organisera et prendra en charge votre hébergement et vos repas, ainsi que le transport depuis la gare de Poitiers, à l'aller comme au retour (service spécial de bus **Vitalis**).

L'espace accueil du bureau de l'accueil des stagiaires, du patrimoine immobilier et du service intérieur, chargé de l'organisation de ces opérations, se tient à votre disposition pour toute question particulière :

Sandrine Étourneau	05 49 49 25 33	
Sandra Leproust	05 49 49 26 77	Fax. 05 49 49 26 13
Sandrine Alonso	05 49 49 25 39	accueil.esen@education.gouv.fr
Agnès Galenne	05 49 49 25 13	
Lysiane Sabeau	05 49 49 25 13	

Déplacements

Si vous arrivez par le train :

Le transport n'est organisé par l'ESENESR qu'à partir de la gare de Poitiers, le premier jour de la formation, et dans certains cas la veille.

Vous pouvez utiliser :

- un service spécial de navette (bus **Vitalis**), qui est mis en place par l'ESENESR le jour de votre arrivée : cette navette, identifiée ESENESR, est stationnée au rez-de-chaussée de la gare routière (espace multimodal) ;
- Les lignes régulières[1] de bus de la régie des transports poitevins : **Vitalis** :
  - **ligne de bus 1 :**
    - monter à l'arrêt Gare de Poitiers Léon Blum (situé sur le viaduc Léon Blum, accès par le 5e étage du parking Toumaï. Utiliser les ascenseurs ou escalators du parking) ;
    - descendre à l'arrêt Téléport 2 (compter environ 30 minutes de trajet) ;
  - **ligne de bus 1b :**
    - monter à l'arrêt Gare de Poitiers boulevard du Grand Cerf (situé devant la gare) ;
    - descendre à l'arrêt Téléport 2 (compter environ 30 minutes de trajet) ;
  - **ligne de bus 1Exp :**
    - monter à l'arrêt Gare de Poitiers Léon Blum (situé sur le viaduc Léon Blum, accès par le 5e étage du parking Toumaï. Utiliser les ascenseurs ou escalators du parking) ;
    - descendre à l'arrêt Téléport 2 (compter environ 25 minutes de trajet).

Si vous arrivez par avion :

Un transport sera mis en place par l'ESENESR dès réception de vos horaires.

Si vous arrivez en voiture :

Un parking est à votre disposition face à l'entrée de l'ESENESR (suivre la signalétique).

Un plan d'accès est joint en dernière page de ce document.

Pour le retour

Pour rejoindre la gare de Poitiers, un service spécial de navette est mis en place par l'ESENESR.

Les horaires sont affichés sur les écrans au niveau de l'accueil.

Cette navette, identifiée ESENESR, est stationnée devant l'entrée du restaurant de l'ESENESR.

L'accès à la navette est disponible 15 minutes avant le départ.

Pour en savoir plus : "Informations pratiques" sur le site de l'ESENESR

[1] Si vous utilisez le bus régulier, le billet sera à votre charge.

Accueil dans les locaux

Horaires d'ouverture de l'école

Tous les jours de 7h30 à 22h00, sauf le vendredi : fermeture à 18h00.

Il est impératif de respecter ces horaires, en particulier le soir, pour permettre d'assurer correctement la fermeture des portes et l'activation du système de surveillance du bâtiment.

Les activités programmées se termineront au plus tard à 21h45.

Accueil

Une hôtesse d'accueil est présente à la borne d'accueil de 8h00 à 19h00.

Un agent de sécurité est présent dans les locaux de l'ESENESR de 19h00 à 8h00.

Bagagerie – casiers

Une bagagerie est à votre disposition au niveau 0, dans le hall bas (surveillance vidéo).

Pour des raisons de sécurité, tout bagage entreposé en dehors de ce lieu pourra être déplacé afin de libérer les voies de dégagement.

Des casiers situés au même niveau vous permettent de laisser des documents pendant votre séjour. Les clés sont à retirer auprès des hôtesses d'accueil. En cas de perte, le remplacement de la clé vous sera facturé 5 euros.

Distributeurs de boissons et monnayeur

Vous disposez de distributeurs de boissons et de friandises, également d'un monnayeur situés au niveau 0, hall bas, côté bagagerie, ainsi que dans la cafétéria. Des fontaines à eau sont disponibles à tous les niveaux.

Téléphone

Au 3^{e} étage, à chaque extrémité du couloir, un poste téléphonique vous permet de joindre le standard (en composant le 9 ou le 2500), et par son intermédiaire, toute personne à l'intérieur de l'ESENESR.

Les téléphones portables ne doivent être utilisés ni dans les salles de cours, ni au centre de ressources. Veillez à les éteindre avant de pénétrer dans ces locaux.

Wifi

L'ensemble des locaux de l'ESENESR (espace formation et résidence) est équipé en Wi-Fi afin de vous permettre l'accès sans câble à internet et à votre messagerie.

Pour vous connecter, votre ordinateur portable doit être équipé d'une carte Wi-Fi et être paramétré pour son identification sur le réseau.

Les modalités de connexion à ce réseau sont détaillées dans l'enveloppe qui vous est remise à votre arrivée à l'ESENESR.

Pour toute information à ce sujet, s'adresser à l'hôtesse d'accueil.

Reprographie de documents

Il est possible d'effectuer des photocopies au centre de ressources.

Hébergement

L'hébergement est organisé dans la résidence de l'ESENESR ou dans les hôtels à proximité en fonction des besoins. La répartition entre les divers lieux d'hébergement est assurée, chaque semaine, par l'espace accueil.

L'hébergement à la résidence de l' ESENESR

Les chambres individuelles comprennent salle d'eau et WC, téléviseur couleur et téléphone.

Dès votre arrivée, votre clé est à retirer à l'accueil. Cette clé permet d'accéder à la résidence et à votre chambre. Elle permet également l'accès, aux salons, ainsi qu'à la kitchenette et à la lingerie, situés au 4e étage. Il convient de veiller à refermer systématiquement la porte de ces locaux.

Les appels entrants, l'interphonie entre les chambres ou avec le standard ainsi que les numéros d'urgence restent fonctionnels même si la ligne téléphonique n'a pas été ouverte.

Lors de votre départ, en fin de semaine, la clé doit être remise à l'accueil, impérativement avant 9h00.

N'oubliez pas également de restituer votre badge à votre départ.

Téléphone de chambre : mode d'emploi

- Pour recevoir des communications : le numéro de votre poste est inscrit sur le combiné, il doit être précédé du 05 49 49 ;
- pour correspondre de chambre à chambre : il faut composer les 4 chiffres du poste de votre correspondant, indiqué sur son combiné. Un répertoire téléphonique des chambres est disponible sur le bureau de votre chambre ;
- permanence téléphonique de l'ESENESR :
  - en cas d'urgence, composez le 9 ;
  - des messages peuvent être laissés à votre intention au standard au 05 49 49 25 00.

Sécurité

Les consignes de sécurité sont affichées dans les chambres ainsi que le règlement intérieur lié à votre séjour dans la résidence. En cas de déclenchement du signal d'évacuation, vous devrez impérativement quitter votre chambre pour vous rendre au point de rassemblement qui se situe en bas de l'escalier de secours.

Chambres

Les draps et serviettes de toilette sont fournis par l'ESENESR.

Un descriptif de l'ensemble du mobilier et du matériel est affiché dans chaque chambre. Vérifiez-en la teneur et, surtout, signalez aux hôtesses d'accueil tout manquement ainsi que tout incident technique (ampoule grillée, panne de télévision, fuite d'eau, *etc.)* afin qu'il y soit remédié dans les meilleurs délais.

Si vous êtes logé(e) toute la semaine, l'entretien de la chambre sera assuré le mercredi avec le changement du linge de toilette. Pendant le temps de nettoyage, nous vous remercions de laisser libre accès au personnel d'entretien.

L'utilisation de radiateurs, réchauds électriques, à gaz ou autre est formellement interdite (déclenchement de l'alarme incendie). De même, **vous ne devez ni fumer, ni consommer de l'alcool, ni cuisiner dans les chambres, ni conserver des produits combustibles.**

Il est interdit d'entreposer des objets personnels dans les circulations.

Toute dégradation ou disparition constatée à l'issue de la période d'occupation de la chambre entraîne un remplacement du matériel qui vous sera facturé.

En cas de perte de la clé de la chambre, celle-ci sera reproduite à vos frais (facturation : 28 €).

Les portes donnant sur l'escalier de secours sont reliées à un système de sécurité anti-intrusion. **Il est donc interdit de les ouvrir** (déclenchement alarme sonore), excepté en cas d'évacuation.

L'hébergement à l'hôtel

Si vous êtes hébergé(e) à l'hôtel, les coordonnées de celui-ci vous seront communiquées en temps utile. La facture de la nuitée est à la charge de l'ESENESR, à l'exception de vos consommations personnelles (repas, boissons, téléphone, *etc.)* que vous réglerez directement à l'hôtel à votre départ.

Restauration

Un service de restauration est assuré dans les locaux de l'ESENESR pour les personnels, stagiaires et intervenants de l'ESENESR ainsi que pour les administrations voisines.

Horaires d'ouverture du restaurant administratif :

Petit déjeuner : de 7h15 à 8h15 du lundi au vendredi

Déjeuner : de 11h30 à 14h00 du lundi au vendredi

Dîner : de 18h30 à 20h15 du lundi au jeudi

Ces horaires peuvent être modifiés pour tenir compte d'impératifs de fonctionnement.

Remarque : le dîner de la veille de la formation n'est pas pris en charge par l'ESENESR.

Pour les personnes arrivant le dimanche soir et logeant à l'ESENESR, le petit déjeuner du lundi matin est prévu au restaurant de l'ESENESR.

Pour chaque repas, vous devrez remettre au personnel présent à la caisse du restaurant le ticket repas correspondant (les tickets repas vous sont remis à votre arrivée à l'ESENESR dans une enveloppe).

Pour le déjeuner et le dîner, ce ticket vous donne droit à un plat principal et deux périphériques (à choisir entre entrées, desserts ou boissons).

Cafétéria

Une cafétéria est à votre disposition au niveau 0 de l'ESENESR. Elle est ouverte pendant les heures de pause et de 12h30 à 14h30. Vous y trouverez des boissons chaudes : café, thé, tisane, chocolat et viennoiseries.

Contraintes de la vie en commun

Aucun animal ne peut être admis dans les locaux sauf, éventuellement, un chien-guide accompagnant une personne non-voyante.

En application du décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006, il est **strictement interdit de fumer** dans les locaux de l'ESENESR (bâtiment formation, résidence et restaurant).

En application de la note de service 272 du 15 mai 2012, **l'introduction et la consommation d'alcool est strictement interdite** dans les locaux de l'ESENESR (locaux formation, résidence et restaurant).

Ces règles doivent être impérativement respectées. **Le non-respect de celles-ci entraînera l'exclusion de la résidence** et la prise en charge financière par vos soins de votre hébergement à l'hôtel.

Les postes informatiques du Centre de ressources (CDR) permettent l'accès libre au réseau internet ; il vous est demandé de vous engager à respecter les règles figurant dans la charte déposée sur le site de l'ESENESR et affichée dans le CDR.

Sécurité

Sécurité incendie

En cas d'alarme incendie, vous devez impérativement évacuer les locaux et vous diriger vers la zone de rassemblement.

- **Vous êtes dans l'école** : vous suivez les guide-files et vous appliquez les consignes émises par les serre-files. Vous rejoignez la zone de rassemblement (la coulée verte) à côté de l'esplanade. Vous attendez que le responsable sécurité donne l'autorisation pour pénétrer dans l'école ;
- **Vous êtes dans la résidence** : vous rejoignez la zone de rassemblement qui se situe en bas de l'escalier de secours. De préférence, vous utilisez l'escalier de secours. Vous attendez que l'hôtesse d'accueil vous donne l'autorisation pour pénétrer dans la résidence.

Sécurité intrusion

L'ESENESR dispose d'un dispositif de protection contre les intrusions (vidéo-protection et sécurisation des issues). Ne franchissez les issues de secours qu'en cas de nécessité absolue (évacuation).

Plan Vigipirate

Quand celui-ci est activé, veuillez appliquer les consignes transmises (par exemple, le port du badge qui est obligatoire et visible).

Infirmerie

Celle-ci se situe au niveau 0 à côté de la cafétéria. Son utilisation est réglementée. En cas de besoin, adressez-vous à l'hôtesse d'accueil.

Développement durable

Dans le volet exemplarité de l'État, l'ESENESR veille à limiter son empreinte environnementale et réduit ses consommations énergétiques.

En 2014, l'ESENESR a participé au challenge national "**CUBE 2020"** comme 71 autres bâtiments en France (secteur public et privé).

C'est au total **5 %** de sa consommation énergétique qui ont été ainsi économisés.

Maintenons ensemble cette dynamique en adoptant une démarche écoresponsable (eau, énergie, tri sélectif).

- Éteindre les lumières et les vidéoprojecteurs en sortant des salles de formation ;
- Mettre le radiateur sur la position 0 dès l'ouverture d'une fenêtre ;
- Ne pas laisser les appareils électriques en veille, les éteindre directement.

Pour économiser l'énergie, chaque geste compte !

école supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Infos ESENESR

Plan d'accès à l'ESENESR

A10 ↑ PARIS 330 km - 3h

SORTIE 28
FUTUROSCOPE

Téléport 3

Hôtel JULES VERNE
Téléphone 05 49 49 10 49
Lignes de bus Vitalis : n° 1, 1b et E (Express)
Arrêt Parc de loisirs

Hôtel CAMPANILE
FUTUROSCOPE
Téléphone 05 49 49 06 58
Lignes de bus Vitalis : n° 1, 1b et E (Express)
Arrêt Téléport 2

RN 10 ↑ PARIS

P Futuroscope

Téléport 2

Téléport 1

SORTIE
FUTUROSCOPE

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR)

Site Web → Informations pratiques

Coordonnées GPS
N 46° 39' 47'' (46.66322)
E 0° 21' 27'' (0.35752)

Téléport 2 / bd. des frères Lumière
B.P. 72000 / 86963 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL / Téléphone 05 49 49 25 00
Lignes de bus Vitalis : n° 1, 1b et E (Express)
Arrêt Téléport 2

RN 10 ↓ POITIERS

Hôtel PLAZA
Téléphone 05 49 49 07 07
Lignes de bus Vitalis : n° 1, 1b et E (Express)
Arrêt Première avenue

Hôtel ALTÉORA
Téléphone 05 49 49 09 10
Lignes de bus Vitalis : n° 1, 1b et E (Express)
Arrêt Première avenue

A10 ↓ BORDEAUX 266 km - 2h30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE